

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 197 | Date 25 - 31 mars 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 85 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

29 mars : La police turque a arrêté 70 personnes dans 20 provinces pour leurs liens présumés avec le mouvement Gülen, un groupe confessionnel accusé par le gouvernement d'"activités terroristes", a déclaré le ministre turc de l'intérieur, Ali Yerlikaya.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

29 mars : Gökhan Ünyeli, un officier de l'armée turque qui faisait l'objet d'une enquête pour des liens présumés avec le mouvement Gülen et qui avait été récemment suspendu de ses fonctions, s'est suicidé à Ankara.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des

derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

26 mars : Les autorités turques ont interdit au moins 28 concerts et événements culturels en langue kurde dans 16 provinces depuis 2019.

29 mars : 15 personnes ont été détenues lors de l'intervention de la police contre des cadres et des membres du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (Parti DEM) et de l'Association de Marmara pour l'assistance aux familles de prisonniers et de condamnés (MATUHAYDER) qui ont tenu une déclaration de presse le 28 mars 2024 devant la prison pour femmes de Bakırköy au sujet de Hatice Yıldız (75 ans) qui a été détenue le 22 mars 2024 après la finalisation de la sentence dans le procès intenté contre elle pour "financement d'une organisation illégale" pour avoir envoyé de l'argent à sa fille et à sa camarade en prison, puis arrêtée et envoyée à la prison pour femmes de Bakırköy à Istanbul.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

26 mars : L'article sur les diverses allégations faites par le député CHP d'Izmir Mahir Polat contre le candidat à la mairie de Bayraklı Bilal Kırkpınar, le candidat à la mairie de Karşıyaka İsmail Çiftçioğlu, le candidat à la mairie métropolitaine Hamza Dağ et l'ancien gouverneur d'Izmir et actuel gouverneur d'Adana Yavuz Selim Köşger a été bloqué par le 3e tribunal pénal d'Adana pour violation des droits de la personne.

26 mars : L'article sur les allégations de Cengiz Topel, candidat du parti İYİ à la municipalité métropolitaine d'Ankara, concernant des irrégularités et des truquages

d'offres contre le maire métropolitain d'Ankara, Mansur Yavaş, a été interdit d'accès par la décision du deuxième tribunal pénal d'Ankara pour violation des droits de la personne.

26 mars : Suite à la distribution de fausses brochures à Adana contre le candidat à la mairie de Çukurova du CHP, Emrah Kozay, au moins 3 articles de presse sur la distribution de fausses brochures contre le candidat à la mairie de Seyhan de l'AKP, Erdal Hatipoğlu, ont été interdits d'accès par le 4ème Tribunal Pénal d'Adana pour cause de violation des droits de la personne.

26 mars : La 2ème Chambre criminelle de Muğla a bloqué l'accès à au moins 2 articles de presse concernant des irrégularités présumées dans un enregistrement audio qui appartiendrait à Gonca Köksal, candidate au poste de maire de Menteşe du CHP, au motif d'une violation des droits de la personne.

27 mars : Un tribunal d'Istanbul a condamné le directeur d'un journal, Erdem Avşar, à une peine de prison pour avoir rapporté les allégations d'un chef de la mafia concernant le directeur d'un groupe de médias pro-gouvernemental.

27 mars : Vercel.app, le nom de domaine de Vercel, une plateforme d'hébergement d'applications web frontales, a été bloqué par l'Autorité des technologies de l'information et de la communication.

28 mars : Le troisième tribunal pénal de Mersin a bloqué l'accès à un article sur la séquence montrant le maire d'Akdeniz et candidat de l'AKP, Muhammet Mustafa Gültak, marchant sur un drapeau turc, au motif d'une violation des droits de la personne.

29 mars : Un tribunal turc a condamné le journaliste Uğur Koç à 11 mois de prison pour avoir insulté le président Recep Tayyip Erdoğan.

29 mars : Au moins 3 articles de presse concernant un bébé retrouvé mort dans son lit dans un foyer d'accueil affilié à la Direction provinciale des services familiaux et sociaux de Kastamonu ont été bloqués.

29 mars : Il a été décidé de bloquer l'accès et de supprimer les articles de presse mentionnant le nom de Metin Kirath, le chef présidentiel des affaires administratives, sur décision de l'Association des fournisseurs d'accès, au motif qu'ils ont le même contenu d'au moins 2 articles de presse

qui ont été précédemment sanctionnés par la décision d'un juge.

29 mars : L'adresse IP de la plateforme DistroWatch, qui fournit des actualités, des critiques, des classements et des informations générales sur les distributions Linux, a été bloquée par le National Cyber Incident Response Center (USOM) pour « hébergement IP/diffusion de logiciels malveillants ».

29 mars : L'article d'Ismail Arı du journal BirGün, dans lequel il rapporte que l'ouverture de Kariye, qui devait être transformée en mosquée en 2020, avait été retardée de trois ans et que la restauration avait été réalisée par l'entreprise appartenant à l'époux de Sevilay Tuncer, ancienne cadre provinciale de l'AKP d'Istanbul, a été interdit d'accès et supprimé par le 5e juge pénal d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

30 mars : Au moins deux articles de presse sur les coups brutaux infligés par un père à son enfant dans un champ de gazon synthétique à Erzurum ont été bloqués par le 1er juge pénal d'Erzurum pour violation des droits de la personne.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

26 mars : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué que la Turquie a violé les droits d'Adem Kartal, l'ancien vice-président de la commission d'inspection du Conseil suprême des juges et des procureurs (HSYK), qui a été démis de ses fonctions à la suite de l'adoption d'une loi en 2014 et n'a pas été reconduit dans ses fonctions.

MINORITÉ KURDE

27 mars : Les procureurs turcs ont abandonné l'affaire des sept civils kurdes tués par des soldats dans le sud-est de la Turquie en 1991, en raison de l'expiration du délai de prescription.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 mars : Halil Muratoğlu, un prisonnier de la prison de type S de Samsun Kavak, a été condamné à l'interdiction de certaines activités, à l'interdiction de visites et à l'isolement cellulaire pour une durée de 11 à 20 jours.

28 mars : Les prisonnières Bahar Kızılaltun et Zeynep Gonca Karakoç ont été soumises à la violence physique et verbale des gardiens de la prison pour femmes d'Izmir Şakran.

29 mars : Les détenues de la prison pour femmes de Bakırköy à Istanbul ont été contraintes d'enlever leurs chaussures après les visites, et les détenues qui ont refusé de le faire ont été victimes de violences physiques de la part des gardiens.